

14.05.2014 - 13:19 Uhr

Maître d'apprentissage de l'année dans la profession de boulanger-pâtissier / confiseur élu (IMAGE)



Zurich (ots) -

Adrian Britschgi, propriétaire de la confiserie tea-room Schlüssel AG à Menzingen, a été élu maître d'apprentissage de l'année dans la catégorie boulanger-ère - pâtissier- ère/ confiseur-eure. Le jury justifie son choix ainsi: «Adrian Britschgi a beaucoup de plaisir à transmettre son savoir professionnel aux apprenants. Il leur donne ainsi qu'à la branche de bonnes impulsions.» Les titres «Porteur d'avenir 2014» sont dotés d'un prix de 10 000 francs par catégorie et seront décernés le jeudi 12 juin au Kaufleuten à Zurich.

C'est son apprenante Rahel Rölin qui a proposé Adrian Britschgi pour le prix. «Il possède d'énormes connaissances techniques, qui lui permettent de trouver une solution à chaque problème, dit-elle avec estime. Son expérience professionnelle et ses idées font toujours et encore naître des créations fascinantes.» Elle souligne également son humour et son plaisir à travailler, qui a une influence positive sur le climat de travail et la motivation au sein de l'équipe.

Adrian Britschgi encourage et soutient ses apprenants: «Mes attentes à l'égard des apprenants sont très élevées, dit-il. Je m'engage ainsi à remplir une fonction de modèle et à me fixer à moi-même des objectifs élevés.» Pour soutenir les apprenants dans leur développement, il réalise tous les six mois des entretiens de qualification. Il accorde une grande importance à la pratique: «Je fais tous les dimanches équipe seul avec un apprenant. C'est l'occasion aussi de s'échanger sur le plan personnel.» Même après l'apprentissage, il encourage la carrière de ses apprenants et les aide dans la recherche d'une place de travail.

Les prix «Porteur d'avenir 2014 - Maîtres d'apprentissage de l'année» seront décernés le jeudi 12 juin 2014, dès 18 h 00 au Kaufleuten à Zurich. Kurt Aeschbacher mènera un entretien avec les porteurs du titre et animera la manifestation, à laquelle sont attendus plus de 450 invités.

Les représentants des médias sont cordialement invités à la remise des prix.

Inscriptions: GastroSuisse, Marketing et communication, tél. 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Le prix «Porteurs d'avenir - Maîtres d'apprentissage de l'année»

Chaque année depuis 2011, GastroJournal et les Bischofszell Produits alimentaires SA décernent le prix «Porteurs d'avenir - Maîtres d'apprentissage de l'année» dans les catégories boulanger-ère - pâtissier- ère/ confiseur-eure, spécialiste en viande, cuisinier et spécialiste en restauration. L'idée de base est de promouvoir l'engagement pour la formation professionnelle artisanale. Le maître d'apprentissage, qui forme et encourage des apprenants infatigablement et avec un grand engagement constitue la base de la qualité de l'artisanat suisse. Ce prix est une récompense méritée de ses efforts.

Sont primés avant tout: l'engagement particulier dans la transmission des bases du métier et des connaissances spécialisées ainsi que l'intégration sociale, la promotion des apprenants et de leur personnalité et aussi l'amour et la fierté du métier.

Ce sont les apprenants eux-mêmes qui inscrivent leur maître d'apprentissage. Les candidats passent devant un jury spécialisé indépendant. Par catégorie, trois maîtres d'apprentissage sont nominés. Ils recevront la visite du jury en personne et seront évalués. Parmi eux, on élira le maître d'apprentissage de l'année. Cette procédure respecte les conditions de crédibilité, d'indépendance et de transparence nécessaires aux nominations et décisions du jury. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a accordé au prix la mention «Qualité 100%».

Les noms des porteurs du prix dans les autres catégories seront publiés ces prochaines semaines.

Contact:

GastroSuisse, Romeo Brodmann, responsable des éditions,
Téléphone 044 377 53 05, romeo.brodmann@gastrosuisse.ch

Medieninhalte



Adrian Britschgi Porteur d'avenir 2014 / Texte complémentaire par OTS et sur www.presseportal.ch/fr/pm/100007695 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/GastroSuisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100756001> abgerufen werden.